

# **Ressources propres, contrôle: agents de la Commission, pouvoirs et obligations (modif. règl. 1552/89/CEE/EURATOM)**

1997/0016(CNS) - 16/09/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Otto BARDONG (PPE, D), le Parlement européen demande que puissent assister aux contrôles et vérifications sur place les personnes mises à la disposition de la Commission par les Etats membres en qualité d'experts nationaux détachés.